



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignement

Question écrite n° 29891

Texte de la question

Phare de la présence culturelle française à l'étranger, notre réseau scolaire est le plus important de nos acteurs culturels à l'extérieur. Son action est irremplaçable tant dans l'accompagnement des familles françaises expatriées que dans la diffusion de notre culture et de notre langue. L'Europe occupe une place à part dans ce réseau et même si des différences entre les programmes et les méthodes d'enseignement subsistent, la construction européenne et l'appartenance à une même communauté de valeurs ont conduit à un rapprochement que l'on observe notamment avec l'Allemagne. La coopération éducative franco-allemande est en effet exemplaire et il conviendrait de s'en inspirer afin de renforcer la mission de l'enseignement français à l'étranger. M. Dino Cinieri demande à M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche les initiatives qu'il entend prendre afin d'animer une meilleure visibilité et une plus grande efficacité du réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger. - Question transmise à M. le ministre des affaires étrangères.

Texte de la réponse

L'agence pour l'enseignement français à l'étranger a pleinement conscience de la spécificité de ses établissements en Europe et prévoit, dans le plan stratégique dont elle vient de se doter et qui a été voté par son conseil d'administration, de faire évoluer leur rôle. Il s'agira principalement de prendre en compte les complémentarités avec les établissements situés dans le pays d'accueil, de s'assurer du positionnement local de nos établissements au regard de la législation en vigueur et de travailler à des convergences en matière de programmes et de reconnaissance des diplômes. Il va de soi que l'expérience de la coopération éducative franco-allemande a été centrale dans la réflexion qui a conduit à envisager cette évolution. Au terme de ces actions, les établissements d'enseignement français à l'étranger auront vocation à devenir de véritables établissements européens de langue française et assureront une visibilité forte de l'ensemble du réseau de l'AEFE.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29891

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : jeunesse et éducation nationale

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 décembre 2003, page 9326

Réponse publiée le : 3 février 2004, page 827